



15ème législature

Question N° : 39016	De M. Pierre Vatin (Les Républicains - Oise)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique > professions de santé	Tête d'analyse > Délais de délivrance des diplômes des étudiants infirmiers dans les IFSI	Analyse > Délais de délivrance des diplômes des étudiants infirmiers dans les IFSI.
Question publiée au JO le : 18/05/2021 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Date de renouvellement : 12/10/2021 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Pierre Vatin attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les délais de délivrance des diplômes des étudiants infirmiers dans les IFSI. En juin, les étudiants savent s'ils ont ou pas leur diplôme, mais il faut attendre les jurys et la délivrance des diplômes fin juillet pour que ces jeunes diplômés puissent être recrutés. Compte tenu de l'implication des personnels de santé dans la lutte contre la covid-19 depuis plus d'un an, il lui semble nécessaire de leur permettre de partir en congés tout en maintenant le bon fonctionnement des services de santé. Il lui demande de prendre des mesures visant à diplômer les infirmiers dans les meilleurs délais.